

**PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE DES MEMBRES
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE
LES JEUNES DÉCOUVREURS, TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE
LE MARDI 25 janvier 2022 À 18H30**

Présences

Magalie Dumas
Nicole Martel
Annick Gamache
Sandra Thibeault
Nathalie Hébert
Marie-Hélène Froment
Christian Lamy
Catherine Arpin
Karine Gaudette
Sarah Labrecques
Diane Robichaud
Louise Gagné
Carole Leroux

Substituts :

Marie Eve Paquet
Dominique Forest

1. **Ouverture de la séance et vérification du quorum (constat 1)**
Le quorum est constaté,
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption)**

CÉ -21-22-23

SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Magalie Dumas, appuyée par Mme Annick Gamache

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, l'ordre du jour, tel que déposé.

3. **Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 1^{er} décembre 2020 (adoption)**

CÉ -21-22-24

SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Karine Gaudette, appuyée par M. Christian Lamy.

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le procès-verbal du 30 novembre 2021, tel que corrigé et présenté.

4. **Parole au public (information 10)**

Question de Mme Marie-Ève Paquet sur les moments où un membre du public peut intervenir.

5. **Révision budgétaire**

Pour information, la direction présente la révision budgétaire qui a eu lieu en décembre.

CÉ -21-22-25

6. **Répartition du temps alloué à chaque matière (approbation)**

L'article 86 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière

obligatoire ou à option proposé par la directrice/le directeur de l'école en s'assurant :

- de l'atteinte des objectifs obligatoires et de l'acquisition des contenus obligatoires prévus dans les programmes d'études établis par le ministre;
- du respect des règles sur la sanction des études prévues au régime pédagogique.

La directrice a présenté le projet de grille-matière qui fait état de temps alloué à chaque matière.

Ce projet a été élaboré avec la participation des enseignants, conformément à ce que prévoit l'article 89 de la LIP.

SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Sandra Thibeault, appuyée par Mme Nicole Martel

IL EST RÉSOLU D'APPROUVER le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option tel que proposé par la directrice.

7. Plan de contingence

La direction présente le plan de contingence de l'établissement. Elle revient sur les principales mesures sanitaires. Il n'y a pas de questions.

8. Report du premier bulletin

Avec le retour en classe qui a été retardé, l'équipe-école a décidé dans le meilleur intérêt des élèves de reporter la remise du premier bulletin au 11 février. La communication aux parents sera faite demain par courriel.

9. Photos scolaires 2022-2023

Cette année, les membres du personnel semblaient peu satisfaits avec les services du photographe. Aussi, des erreurs dans les commandes et la facturation ont eu lieu. Plusieurs membres trouvent que la qualité des photos n'était pas optimale. L'école est avec le même photographe depuis plusieurs années.

Mme Nathalie Hébert partagera les suggestions de compagnies aux membres du CE pour recueillir leurs commentaires.

10. Amélioration du bâtiment

La direction annonce que si tout se passe comme prévu, à l'été 2022, les plafonds et les gicleurs seront changés.

11. Fonds à destination spéciale

Au retour en janvier, l'école a reçu un don de 1 000\$ d'une citoyenne destiné au projet cour d'école.

Les Caisses Desjardins ont aussi fait parvenir un chèque de 500\$ qui sera déposé dans le fonds à destination spéciale. Ce montant est destiné aux classes de Mme Louise Beausoleil (100\$), Mme Nicole Martel (100\$) et Mme Frédérique Lavoie-Roy (300\$)

12. Patinoire

Bien que la ville ait installé une clôture entre la cour d'école et le terrain de baseball pour éviter la circulation automobile l'hiver, des voitures continuent de circuler sur le passage piétonnier. L'école est intervenue et a communiqué avec la ville. Un cadenas sera installé sur la clôture pour empêcher les voitures de circuler. À ce jour, il n'y a pas de cadenas sur la clôture, mais des goupilles ont

été mises sur la clôture et la signalisation a été améliorée.
Cependant, il n'y a pas d'affiche qui interdit le stationnement à cet endroit. À suivre.

CÉ -21-22-26

13. Campagnes de financement

L'article 94 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil d'établissement (ci-après le CÉ) approuve la tenue d'une campagne de financement, la nature des activités de financement qui composent cette campagne, et approuve également l'utilisation qui sera faite des sommes ainsi amassées ;

Pour prendre cette décision, le CÉ doit respecter les écrits du centre de services scolaire applicables en cette matière, notamment, L'Encadrement relatif aux campagnes de financement dans les écoles (activités diverses incluant les dons et les commandites);

L'article 94 de la LIP prévoit aussi que toutes les sommes recueillies dans le cadre d'une campagne de financement doivent être versées dans un fonds à destination spéciale ;

La directrice a présenté les campagnes de financement suivantes, qui ont pour objectif de ramasser des fonds afin de financer l'ergothérapie au préscolaire et l'embellissement de la cour d'école ;

La directrice a présenté les différentes activités de financement proposées et les membres ont échangé à ce sujet.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Magalie Dumas appuyée par Mme Karine Gaudette, il est résolu

D'APPROUVER la tenue d'une campagne de financement visant à solliciter et recevoir des dons afin de financer ces projets ;

D'APPROUVER que cette campagne soit composée des activités de financement suivantes :

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	NATURE	DATES
Bôsapin	Collective	Décembre
Encan d'arts	Collective	Mi-avril, début mai
Bazar	Collective	Juin
Don à l'école	Collective	En tout temps
Vente de vêtement à l'effigie de l'école	Collective	Été 2022

Que toutes les sommes recueillies dans le cadre de toutes ces activités soient versées au fonds à destination spéciale, afin de permettre de financer le projet cour d'école

D'APPROUVER que les sommes recueillies soient ensuite retirées du fonds à destination spéciale, par la direction, afin de financer le coût du projet d'école.

14. Projet éducatif (suivi, 5)

Une rencontre se tiendra sous peu afin de déterminer moyens utilisés au plan d'action pour la 1^{re} étape pour 2021-2022. Par la suite, il y aura une autre révision vers la fin de l'année et ensuite avoir une révision finale à l'automne prochain.

15. Comité cour d'école (suivi ,5)

Campagne de financement, une rencontre a eu lieu avec hybride paysage et d'autres membres du comité pour valider le projet, le modèle (classe extérieure en u), abandonner le béton, du lieu de la classe extérieur. Une discussion a eu lieu sur la quantité d'ombre désirée. Il faudra peut-être l'ajouter en annexe lors des appels d'offres. Il y aura une prochaine rencontre vers le début février avec hybride paysage pour aller chercher le type de classe, les matériaux et d'avoir un approximatif des coûts. Le processus d'appel d'offres se fera au mois de mars, et l'ouverture des enveloppes mi-avril. Première pelletée de terre est prévue au début de l'année scolaire prochaine.

Une discussion a eu lieu avec Guillaume Robitaille sur les problèmes d'asphalte autour des classes modulaires. L'asphalte ne sera pas refait, mais le centre de service est ouvert à faire du lignage dans la cour sans que l'école n'ait à déboursier des frais.

16. Communication dans l'Alizé (information, 5)

Il est proposé de rappeler aux parents les conférences pour les parents fournis par l'école.

Aussi, une proposition est faite de rappeler l'interdiction de stationnement à la patinoire.

17. Service de garde (information 5)

Il y a eu un service de garde exceptionnel en décembre et au début janvier. Ce prépare à la prochaine journée pédagogique, ont envoyé une lettre aux parents pour aviser qu'ils avaient besoin de diminuer le nombre d'élèves. Ont reçu plusieurs réponses pour retirer des enfants rapidement. 185 à 92 élèves. Cette année, est difficile dû au manque de personnel, mais les parents collabore bien.

18. Vie à l'école (information 5)

- Préscolaire : Les professeurs sont occupés par les bulletins. Elles sont contentes d'avoir un délai supplémentaire.
- Premier cycle : Avant Noël, il y a eu une activité avec un magicien en ligne et un spectacle avec le zoo de Granby. Demain, une activité est prévue à distance avec M. Simon Boulerice.
- Deuxième cycle : Les élèves ont eu une activité avec un magicien. Les élèves de 4^e année ont fait un projet à la maison de présenter leurs jeux préférés. Les professeurs sont très heureux d'être de retour en présentiel.
- Troisième cycle : Les activités ont été très appréciées des élèves, l'école à distance a bien été pour les grands. Les élèves avaient une belle autonomie. Activités spéciales : BD Tristant Demerse virtuelle. Activité avec les Neurones atomiques la semaine prochaine.

19. Comité de parents du cssp

Pas de parents au comité, pas eu d'info

20. Correspondance

Aucune correspondance reçue.

21. Sujets divers

Une question est posée sur la possibilité de reprendre les activités parascolaires. Il faut attendre la mise à jour des mesures sanitaires pour voir l'offre qui pourra être offerte.

22. Parole au public

Mme Marie-Ève Paquet a une question sur comment se prend la décision sur les arts enseigner à l'école. Mme Nathalie Hébert répond à la question.

23. Levée de l'assemblée (approbation 2)

CÉ -20-21-27

SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Diane Robichaud, appuyée par Mme Sandra Thibeault.

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité la levée de l'Assemblée.

Christian Lamy
Président du
Conseil d'établissement

Nathalie Hébert
Directrice